

## L'Election du Président et cohabitation

## Par BatLaBatte, le 06/02/2014 à 11:38

Bonjour à tous,

Alors voilà j'ai pour la semaine prochaine une dissertation à rendre en Droit Constitutionnel et mon sujet est celui-ci :

[s] Election du Président de la République et cohabitation [/s]

Je n'ai pas encore fait de plan détaillé car je n'ai pas envie de partir sur un plan complétement Hors Sujet j'ai cependant réfélchis et je n'attend pas de vous que vous fassiez mon devoir [smile4] Cependant j'aimerais que vous m'indiquiez si mes pistes de recherche sont correcte ou non.

Alors voilà pour ce sujet et d'autant plus que la Séance de TD en rapport avec ce sujet ce nomme : L'exercie du pouvoir exécutif, j'avais pensé partirs vers quelques choses du style :

[s]Comment l'éléction du Président et la cohabitation peuvent elles influence la pratique du pouvoir sous la V ème République ?[/s]

Merci de vos futurs conseils et si vous me dites que je part dans le bon sens alors je vous soumetterai un plan pour avoirs vos avis [smile4][smile25]

## Par Yann, le 06/02/2014 à 15:56

Déjà une chose m'interpelle dans la formulation du sujet, c'est l'évocation de l'élection. Si le sujet portait simplement sur la question de la cohabitation il n'y aurait pas lieu que le mode d'élection soit évoqué dans l'intitulé du sujet. Pour moi le coeur du sujet est donc cette élection et non pas la cohabitation. Et au delà la question de la légitimité des uns et des autres.

Voici quelques autres pistes pour t'aider dans ta réflexion et pour cadrer avec le thème du TD. Au départ la Vème est pensée pour que le président soit élu par le parlement, c'est la pratique qui a fait évolué les choses. Se pose alors les questions suivantes:

- Qui a la légitimité?
- Qui est à la tête du pays en cas de cohabitation?
- EN quoi l'élection du président au SUD a-t-elle une influence sur son poids dans les institutions?
- L'alignement de l'élection du président sur celle du parlement a-t-elle un effet? Ca limite le

risque de cohabitation, mais ne l'exclu pas, donc quelle légitimité aurait un président élu en mai face à un parlement d'opposition élu en juin?

- Inversement, quel poids peut avoir un premier ministre d'opposition qui n'est pas élu mais désigné par un président qui est lui même élu au SUD, c'est à dire par l'expression du peuple la plus directe.

Voilà de quoi orienter ta réflexion. J'espère avoir pu t'aider un peu.

## Par BatLaBatte, le 06/02/2014 à 18:27

Je sais répondre à ces questions mais ce que je me demande c'est comment mettre en lien cohabitation et election du Pdt si ce n'est que les deux influe plus où mois sur les pouvoirs

Le sujet implique que je mette les deux choses en relation. Et c'est surtout sa qui me pose problème je ne vois pas sous quelle angle attaqué le devoir